



**Le président dominicain Danilo Medina a donné son adhésion à la ratification d'un protocole d'accord pour l'application des règles sanitaires en matière d'Influenza aviaire de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). Le ministre dominicain de l'Agriculture Luis Ramon Rodriguez a informé que dans les prochains jours, son homologue haïtien Thomas Jacques viendra en République Dominicaine pour la signature du protocole de la santé en vue de la reprise des exportations de produits avicoles dominicains vers Haïti, a appris Haïti Press Network.**

Selon ce protocole les autorités dominicaines devront soumettre aux autorités haïtiennes une liste d'entreprises avicoles libérées de l'Influenza aviaire, et aptent à exporter leurs produits en Haïti.

Selon le ministre dominicain 20 entreprises dominicaines spécialisées dans la production d'œufs et de volailles sont actuellement en mesure de fournir des produits certifiés. Il se dit très confiant que le gouvernement haïtien lèvera très bientôt l'embargo qu'il a imposé sur l'importation et la vente des produits avicoles dominicains.

Par ailleurs, le ministre des Affaires Etrangères dominicains Carlos Morale Troncoso a informé que la commission mixte bilatérale se réunira cette semaine pour discuter notamment autour de l'interdiction des poules et des œufs.

M Troncoso estime que les relations entres les deux pays restent cordiales, expliquant que « la diplomatie est gérée en privé et non en public, dans le cas contraire ce sera un échec ».